

VAUCLAIR, SA CHAPELLE, SA VIERGE NOIRE

Jean Rieuf

(AD 4° 375³)

Texte manuscrit précédé de la mention suivante : « A Mademoiselle Léonce Bouyssou, archiviste en chef du département du Cantal, Bien respectueusement, Cagnes sur mer, le 2 novembre 1977 ».

Longtemps nos hautes terres d'Auvergne sont restées secrètes et ont été contournées par les grands mouvements humains contemporains. Pourtant les routes qui les sillonnent sont jalonnées de merveilleuses chapelles romanes et d'anciens châteaux forts, pleins des riches heures qu'y a déposées l'Histoire, comme la chapelle de Vaclair et le château d'Aurouse sur la route nationale 588 de Massiac à Murat.

De tous les châteaux moyenâgeux qui s'égrènent le long de l'Allagnon et ils sont nombreux, le plus beau, le mieux conservé, celui qui possède la plus belle histoire c'est Aurouse. C'est aux Rochefort, seigneurs d'Aurouse que nous devons la construction de la chapelle de Vaclair, joyau de cette belle vallée.

RAPPEL HISTORIQUE

Qui étaient ces Rochefort, seigneurs d'Aurouse ?

Descendant de ce fameux Iterius, familier de Charlemagne, fait comte d'Auvergne en 778, premier duc d'Aquitaine, qui traita avec le calife de Cordoue, Itier de Rochefort, en se mariant, en 1019, avec une fille de la maison d'Aurouse, fut l'auteur de la branche des Rochefort d'Aurouse, apparentée aux Mercœur, comme en fait foi le cartulaire de Sainte-Foy de Conques.

Dès l'origine les Rochefort d'Aurouse n'entretenaient pas les meilleures relations avec leur proche voisin, le prieuré de Sainte-Foy de Molompize, que les moines venaient de fonder en 1060, en l'honneur de la petite Sainte martyrisée à Agen en l'an 303.

Robert, le petit-fils d'Itier, de caractère violent, attaqua en 1100 le prieuré de Molompize, terre sacrée donc inviolable. Atteint brusquement de cécité au cours de son agression nocturne, il fut obligé de se replier avec sa troupe sur son château d'Aurouse. Il implora alors la Sainte qui, miséricordieuse, se laissa toucher et lui restitua la vue.

Trois jours après, nous dit la « légende dorée », il partit pieds nus avec ses hommes d'armes en pèlerinage au tombeau de la petite Sainte à Conques et toute sa vie durant il respecta le fief de Sainte-Foy.

C'est son fils, Bertrand Ier de Rochefort, plein de repentir et peut-être aussi par soumission envers son oncle Étienne de Mercœur, évêque d'Auvergne, qui fit bâtir en 1160, en amont de Mompize, dans les gorges sauvages de l'Allagnon, la chapelle de Vauclair, vouée à la Vierge Marie.

Pourtant, ne tenant aucun compte des leçons du passé, un descendant de Bertrand I de Rochefort, Bertrand II, déjà maître du défilé de l'Allagnon, de Mardagne près de Neussargues et jusqu'aux portes de Massiac, mais trouvant l'autorité du Prieur de Sainte-Foy de Molompize bien gênante, l'attaqua à nouveau en 1303.

Le roi Philippe le Bel, instruit de ces brigandages fit prononcer contre lui, par la Cour du Parlement de Paris, un jugement qui par arrêt du 7 juin 1306, le condamnait à payer 1000 livres d'amende au roi et 500 livres de dommages intérêts au Prieur, somme considérable pour l'époque, d'une valeur d'environ 30 millions de nos francs légers.

La sentence de la Cour qualifiait les actes commis par Bertrand de : « forfaiture, guerre civile, pillage » et demandait la démolition du château d'Aurouse, ce qui fut fait de 1306 à 1308.

Le château de Bertrand rasé, les choses auraient pu en rester là. Fort heureusement pour lui, s'ouvrait en 1307 un des plus grands procès de l'Histoire de France, semblable, un siècle après, à celui des hérétiques cathares de l'albigéois, le fameux « Procès des Templiers ».

Après les croisades, les Templiers étaient venus en France fonder de nombreux domaines agricoles. En 1150, ils avaient créé celui du Temple, dépendant de la commanderie de Celle dont les terres dominaient les tours du château d'Aurouse.

En Auvergne, presque toutes les familles nobles avaient un des leurs « Chevalier du Temple ». Un des barons les plus puissants de la Province, parent et suzerain de Bertrand de Rochefort, Béraud VII de Mercœur, indigné par l'infâme procès intenté aux Templiers et qui voyait par là un acte politique de Philippe le Bel visant à l'abaissement des grands du royaume, osa se révolter contre son roi.

Rappel historique

Celui-ci fit mettre aussitôt sous séquestre les châteaux et les biens des Mercœur, tandis que pour détacher Bertrand de la révolte de son suzerain, il entérinait très astucieusement la même année 1309, des « lettres de grâce » en sa faveur.

Il était dit dans ces lettres pleines d'intérêt, que « *Bertrand de Rochefort d'Aurouse, a été condamné à voir son château et manoir d'Aurouse démolis. L'exécution de l'ordre a été faite par nos gens. Mais considérant qu'il n'est pas de plus grande prérogatives pour un roi que la clémence et que, quoi qu'il advienne, un roi doit agir avec mansuétude, nous faisons dès maintenant « rémission » à Bertrand de la perpétuité de la susdite démolition, lui permettant à lui à ses ayants droits de relever s'il leur plaît et s'ils le jugent à propos le dit château, nous réservant à nous et à nos successeurs nos droits et ceux d'autrui* ».

« *Fait à Paris en février 1309.*

« *Signé Philippe IV.* »

Ce fut la chance de Bertrand et de son château, car nous savons de quelle façon Philippe le Bel, le « roi de fer » usait de la clémence. C'est donc grâce à la révolte justifiée de son parent Béraud VII de Mercœur, que nous pouvons voir encore debout les tours d'Aurouse.

Philippe le Bel traversait alors les plus grandes difficultés, surchargeant le peuple d'impôts, altérant la monnaie ; il en arriva même à faire alliance avec son plus mortel ennemi, le pape Clément V, pour s'emparer des immenses richesses des Templiers, tant ils étaient l'un et l'autre les plus gros débiteurs. Ils s'entendirent pour faire abolir cet Ordre, en 1311, par le « concile de Vienne », qui attribua tous les biens immobiliers des Templiers à l'Ordre des frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Philippe le Bel s'empara aussitôt du trésor des Templiers déposé dans la tour du Temple à Paris, et eut l'audace de faire payer aux Frères hospitaliers la somme de 200 000 livres tournois, avant de les autoriser à rentrer en possession des terres des Templiers !

Après un procès inique, le grand maître de l'Ordre des Templiers, Jacques de Molay, était brûlé vif le 18 mars 1314 et avec lui Guy d'Auvergne, seigneur suzerain, avec les Mercœur du Bourg de Massiac.

Du haut de son bûcher, Jacques de Molay lança cette malédiction : « Roi Philippe, avant un an, je vous cite à paraître au tribunal de Dieu pour y recevoir votre juste châtiment ! Maudits ! Tous maudits ! Jusqu'à la treizième génération de vos races ! »

Prédiction digne de Nostradamus : le chancelier Guillaume de Nogaret, le roi Philippe le Bel, le pape Clément V, mouraient avant la fin de 1314.

La guerre de cent ans allait commencer, les malheurs de la France aussi !

La façade élancée mais en ruines du château d'Aurouse que nous admirons aujourd'hui percée d'élégantes fenêtres à meneaux et à croisillons, en belle lave du pays, flanquée d'une haute tour et d'une tourelle, l'ensemble terminé par une terrasse dominant le pittoresque village d'Aurouse et de la belle vallée de l'Allagnon. C'est tout ce qui reste du château de Bertrand de Rochefort d'Aurouse que Philippe le Bel fit démolir, et peu de temps après en 1309, autorisa à reconstruire.

Dernier rejeton de la maison du Rochefort, Pons d'Aurouse est né dans ce château. Évêque de Saint-Flour de 1371 à 1383, il rétablit en 1379 le chapitre de la collégiale de Saint André de Massiac, après l'incendie de cette église. Il repose sous les dalles de la cathédrale de Saint-Flour à côté de ses compatriotes Pierre et Antoine de Léotoing-Montgon (1450-1482) nés à Chalet, paroisse de Massiac et qui l'un succédant à l'autre comme évêques terminèrent la Cathédrale.

Rappel historique

Dans ce château vécut et mourut en 1464, Alix d'Aurillac, dame de Conros, près Aurillac, dernier rejeton de l'illustre famille de Saint Géraud « le Bon Comte ». Elle repose près de son de son époux Louis de Courcelle, seigneur d'Aurouse, sous le chœur de l'église Sainte-Foy de Molompize.

Là aussi vécut le fameux « chevalier d'Aurouse » un compagnon de Bayard, comme lui « sans peur et sans reproche » tombé en combattant en Italie, sous la bannière de François Ier, en 1525 à Paris, aux côtés de Jacques de La Palice.

Le site de Vaclair

Passées les tours d'Aurouse et remontant la route nationale, on remonte à peu de distance le bourg coquet de Molompize, puis celui de Peyremeyre « Pierre noire » et on arrive à la jolie chapelle de Vaclair bâtie sur la rive droite, et au bord même de l'Allagnon. C'est le joyau artistique de cette vallée, un haut lieu où souffle l'esprit.

En amont de Vaclair, le torrent resserré entre les hauts contreforts de la Margeride et du Cézalier a dû se frayer au cours des âges un étroit passage à travers le terrain primitif, et taillé dans le gneiss et le granite une sombre et magnifique gorge à parois verticales appelée le « défilé du gouffre noir ».

Sur la rive droite, le chemin de fer de Paris à Béziers le longe en tunnel tandis que sur l'autre rive la route nationale 588 l'évite en prenant de la hauteur, ce qui permet aux touristes près du village de Groumière - déformation de Gournèges « gouffre noir » - d'admirer ce site si pittoresque et si impressionnant à la fois « les gorges de l'Allagnon ».

C'est après le détroit du Gouffre noir, en aval, la rivière s'assagissant, la vallée s'élargissant et s'éclairant quelque peu que le minuscule village de Vaclair est venu se blottir près de sa Vierge noire et de sa chapelle : « vallis Clara », la Vallée claire, d'où Valeclair et enfin Vaclair.

L'Histoire

Il semble que du XI^e au XIV^e siècle, dans la région de Massiac, deux familles parmi les plus puissantes, celle des Mercœur et des Rochefort, aient présidé à la fondation et à la dotation de la plupart des établissements religieux.

Les deux plus anciens sanctuaires de notre pays sont ceux de saint Mary le Cros, élevés sous les mérovingiens, pour recueillir les restes de l'apôtre de nos montagnes Mary le confesseur et de la chapelle Saint-Jean, aujourd'hui disparu, dans le registre du bourg de Massiac comment, où l'on fêtait à la saint Jean, aujourd'hui disparue, dans le centre du Bourg de Massiac, où on fêtait à ls Saint-Jean, au solstice d'été, la déesse mère égyptienne Isis.

Sainte Madeleine, sur son rocher druidique dominant Massiac, était à l'origine l'humble chapelle de l'antique château fort des Mercœur, seigneur suzerain de ces lieux. La forteresse a disparu depuis longtemps, la petite chapelle est toujours debout et elle est l'objet à Massiac d'une grande vénération.

Sur le rocher en face, le prieuré de Saint-Victor de Massiac, aujourd'hui en ruine, était pour la première fois citée en 929 dans le Cartulaire de Brioude: c'était un des quatorze « bénéfices » de l'abbaye de Bénédictines de Blesle fondée, en 865, par Ermengarde, issue des Mercœur, femme de Bernard Plantevelue, Comte d'Auvergne, maire de Guillaume le Pieux, fondateur du célèbre monastère de Cluny en 910. Au bord du rocher face à Sainte Madeleine, Massiac a reconstruit la chapelle de Saint-Victor, donnant ainsi le plus bel exemple de sauvetage de notre patrimoine national, en 1972.

En 1001, Antoine Rochefort et son épouse, Marguerite d'Ally, fondaient le prieuré de Bonnac sur l'Arcueil et le donnaient en « bénéfice » au monastère de Sauxillanges.

En 1141, Géraud de Rochefort d'Ally, seigneur de La Tour d'Ally à Massiac sous la souveraineté des Mercœur, appelait le moine augustin Guillaume Robert pour édifier un prieuré à Rochefort dans les gorges profondes de l'Allagnon et le plaçait sous la dépendance du monastère de la Voulte-Chilhac fondé en 1025, par Odilon Mercœur. L'église Saint André de Massiac, devenait un de ses nombreux bénéfices.

À son tour en 1160, Bertrand II de Rochefort d'Aurouse sur l'intervention de son oncle Étienne Mercœur, évêque d'Auvergne, obtenait le précieux concours de Guillaume Robert pour la fondation d'un prieuré à Saint-Étienne sur Massiac et à Vauclair.

Qui était ce fameux moine Guillaume Robert, dont le rôle a été si important dans la fondation tous ces prieurés ?

En l'an 1121 vivait à Griffeuille dans la paroisse de Montvert, près de La Roquebrou un saint prêtre : Bertrand de Griffeuille. Il avait déjà fondé la chapelle de Notre-Dame du Pont de Leynac, près de Maurs, puis devenu ermite, il en avait confié la garde à son disciple de choix Guillaume Robert.

D'origine limousine, ils avaient été élevés l'un et l'autre au monastère augustin d'Angoulême, Notre-Dame de la couronne et par acte officiel, ils avaient fait don de leur personne et de leurs biens présents et à venir, avec pleine propriété et jouissance, aux augustins de la Couronne.

L'évêque Étienne Mercœur tenait en haute estime Guillaume Robert, c'est la raison pour laquelle à la demande de son neveu Bertrand II de Rochefort et de ses frères Itier et Bernard, il l'appela, en 1160, pour construire la chapelle de Vauclair. L'évêque lui abandonnant surtout en toute propriété les fondations qu'il ferait dans son diocèse.

À cette époque, le monastère de la Couronne à qui devait revenir Vauclair, était très florissant, aussi les pères Augustins eurent-ils à cœur d'aider Guillaume Robert à édifier cette œuvre. Celle-ci terminée, celui-ci se retira la chapelle Notre-Dame du Pont de Leynac, pour de là aller par la suite dresser d'autres autels en l'honneur de la vierge Marie.

La chapelle

Ce monument a été classé « monument historique » le 8 septembre 1933. Il est de proportions modestes mais de style si pur, qu'il fait l'objet de notre admiration. Comme tous les sanctuaires de l'époque romane il est orienté Ouest-Est vers la lumière : « *Emitte lucem tuam !* » récite le prêtre !

Il se compose d'une nef divisée en trois travées ou par des murs droits. Les retombées des deux arcs d'ogives s'appuient sur de fines et délicates colonnettes engagées d'un quart, terminées en encorbellement et dont le culot est formé de petits motifs très délicatement fouillés.

L'ensemble est éclairé par trois baies ouvertes au nord et au sud et par une autre baie de hauteur et de longueur doubles occupant le chevet Est, à mur droit, contre lequel est adossé l'autel.

Le portail d'entrée sous le porche s'ouvre sur la façade ouest, malheureusement recouverte d'un badigeon, mais agrémenté par une jolie rosace à huit engrelures qui la surmonte, éclairant parfaitement la nef qui est ruisselante de lumière.

Enfin couronnant la façade, qui est amortie à ses angles par des contreforts à double ressauts, s'élève un campanile terminé horizontalement et percé d'une baie lancéolée. On n'y accède de l'intérieur par une tourelle adossée à l'angle sud-ouest.

Les murs du nord et du sud sont protégés contre la poussée de la voûte par deux contreforts à deux ressauts, terminés en glacis à 1 m. 50 au-dessous de la toiture. Des contreforts l'épaulent encore à l'est dans les angles.

Cet édifice est unique en son genre dans le diocèse de Saint-Flour, créé en 1317 par le pape Jean XXII. Nous sommes en présence d'une œuvre d'influence limousine, le maître de l'œuvre étant lui-même originaire du Limousin.

Commencée en 1160, à quelle date exacte fut terminée la chapelle de Vauclair ? Il est bien difficile de le dire, mais ce dont nous sommes sûrs c'est que Aubert de Beaucastel, seigneur de Loubarcet, cadet de la maison de Rochefort, fit construire à son tour de 1210 à 1215 la chapelle de Sainte-Anne de Loubarcet, de proportions plus modestes que Vauclair, mais dont le portail et le porche sont de véritables copies de celle de la chapelle de Vauclair.

Afin de sauver cette magnifique chapelle, le service des beaux-arts a exécuté à différentes reprises d'importants travaux d'entretien et de remise en état. Mais l'accès du monument est encore difficile et décourage de nombreux touristes. Souhaitons que bientôt tout sera fait pour la mise en valeur de Vauclair.

La Vierge noire

Comme dans les textes sacrés, la Vierge noire de Vauclair pourrait dire : « *nigra sum, sed formosa !* » *Je suis noir mais belle !*

Tout l'intérêt d'une visite à la chapelle de Vauclair consistait autrefois surtout à admirer cette splendide madone qui trônait sur l'autel Notre-Dame et que les touristes toujours plus nombreux venaient contempler, loin du bruit du monde, dans ce havre de paix et de lumière.

Mais avec le temps les mœurs ont bien changé, toutes nos œuvres romanes qui constituent un sommet de la religion sont en péril et risquent d'être volés. Aussi en attendant que les travaux de protection de la vierge par le service des beaux-arts soient terminés, elle a été transportée en lieu sûr dans une petite maison voisine dépendant de la paroisse de Molompize.

Une sainte femme, sœur Marie Julienne, carmélite détachée de la congrégation de Saint-Flour, la garde avec amour dans cet ermitage où elle trône sur un autel de fortune. Que cette sœur dévouée veuille bien trouver ici le témoignage de notre admiration et de notre reconnaissance.

Par sécurité Massiac avait rassemblé toutes les œuvres artistiques de la paroisse dans l'église Saint André. Notamment la Vierge en majesté du XIIe provenant de la chapelle Sainte Madeleine, la fameuse vierge ouvrante du XVe de l'ancien prieuré de Saint-Étienne, enfin le Christ du XVIe du prieuré en ruine de Saint-Victor. Cette statue en bois sculpté et polychromé comme les autres, figurait à l'exposition « Orfèvrerie et statuaire romanes » d'Aurillac en septembre 1959, organisée par Abel Beaufrère. Solidement accroché au mur de l'église Saint André derrière la chaire, il a pourtant été volé, un matin de septembre 1965, à la grande consternation du curé Chancel !

A l'origine beaucoup d'églises et de chapelles romanes d'Auvergne abritaient des vierges assises à l'enfant du type « en majesté ». Georges de Bussac nous signale que l'antique « vierge d'or » de la cathédrale de Clermont, sculptée par Aleaume, fut sans doute le prototype de ces vierges. Dans cette série il note les principales, celle de : Orcival, saint Gervazy, Saint-Nectaire, Vauclair, Claviers, Saugues.

Les trois dernières ont un caractère de similitude frappante. On est bien obligé d'admettre en effet que la Vierge noire de Vauclair ressemble comme une sœur à celle de Claviers, qui repose dans la chapelle de Jailhac à Moussages, dans la Vallée de la Sumène près de Mauriac.

Haute de 73 centimètres, la Vierge de Vauclair présente son fils à l'adoration des fidèles, elle est assise sur un siège à cinq pieds, en forme de colonnette supportant des arcs en plein cintre. Elle est vêtue d'un péplum aux nombreux plis parallèles et verticaux. Elle porte en outre un cabochon de verre à la fermeture du col.

Sa robe ne laisse apparaître que l'extrémité des pieds chaussés. Elle retient l'enfant Jésus de la main droite sur sa poitrine et de la main gauche sur son genou. L'enfant Jésus, tête nue, est vêtu d'une dalmatique qui laisse apparaître ses pieds nus. Sa main droite est ouverte et relevée pour bénir, la gauche tient un livre ouvert. La polychromie primitive est peu apparente. Cette statue a été récemment restaurée par les Beaux-Arts et a été classée « monument historique » le 4 novembre 1908.

Si la figure de la Vierge a un caractère de finesse et d'originalité, celle de l'enfant a quelque chose de dur, de sévère même, qui prouve qu'il est le résultat d'une réparation maladroite. La main malhabile d'un artisan local ayant remplacé la tête de l'enfant Jésus.

La Vierge de Claviers a été également classée en 1908. Elle est en tous points semblable, mais les mains de l'enfant Jésus manquent. Reconnaisant la grande valeur de la Vierge de Vauclair, le Président Abel Beaufrère a écrit : « la Vierge de Claviers aux dires d'André Malraux est la plus belle du monde ! Connaît-t-il la Vierge en majesté de Vauclair ? Et celle de Laurie ? »

Certains pensent que la couleur étrange de ces Vierges vient de ce qu'elles furent rapportées d'Orient où le soleil plus ardent que chez nous bronze les visages. Ce serait les Croisés et en particulier les chevaliers de la maison Rochefort d'Aurouse, qui y jouèrent une part active, qui auraient rapporté la Vierge de Vauclair de ces pays lointains.

Il est bien certain que Bertrand Itier de Rochefort fut en 1095, de la première Croisade. Que Armand, partit en 1202 de la quatrième et que Guillaume en 1252 fit partie de la septième. Il était sous les murs de Jaffa avec Alphonse de Poitiers, fait prisonnier avec son frère Saint-Louis. L'un d'entre eux fit-il don de cette statue à son retour d'Orient au sanctuaire de Vauclair ? Nous ne le pensons pas et c'est pure imagination.

À cette époque de foi ardente, il n'est que d'examiner les admirables statues qui ornent nos cathédrales pour supposer que bien des artisans de nos provinces qui sont restés, comme tant d'autres dans l'anonymat étaient capables en véritables artistes de sculpter de pareils chefs-d'œuvre.

La Vierge de Vauclair a-t-elle opéré des miracles au cours des siècles?

La statue d'or de Sainte-Foy quittant le monastère de Conques, en 1016, pour se rendre au prieuré de Molompize, descendit la vallée de l'Allagnon jusqu'à Massiac. Tout le long de son pèlerinage, nous dit la « légende dorée », elle accomplit de si nombreux miracles « *qu'à peine pour les écrire les clercs avaient-ils le temps de prendre leur repas* ». Celle de Laurie si elle sauva Blesle de la peste en 1318, ne put renouveler son miracle, lors de ce même fléau qui s'abattit sur Massiac en 1624 et qui causa en peu de mois la mort de 251 personnes, soit le quart de la population.

Le chanoine Cornet, enfant de Molompize, dont nous tenons ces renseignements nous signale qu'en 1646, le Père Branche, ayant étudié la question des miracles constatait : « *que les malades quelle que soit leur infirmité et qui venait en pèlerinage à Vauclair implorer la sainte, y retrouvaient la santé, les aveugles en particulier y retrouvaient la vue.* »

Des soldats et gentilshommes du pays, faits prisonniers de guerre, furent miraculeusement délivrés par l'intercession de Notre-Dame de Vauclair. Il cite avec précision certains cas de miraculés et signale que : « *les pèlerins font un crochet pour aller saluer Notre-Dame de Laurie, mais ils se rendent chaque année le 9 septembre à Vauclair* ».

Les prieurs

Après le départ du moine Guillaume Robert, bâtisseur de la chapelle, le monastère de la Couronne d'Angoulême affecta au prieuré de Vauclair en permanence un de ses moines.

De même que le Prieur de Sainte-Foy de Molompize était seigneur du lieu, celui de Vauclair le fut également. Les Rochefort, seigneurs d'Aurouse, s'étant toutefois réservé le droit de suzeraineté sur Vauclair. Si par la suite nous voyons ce droit exercé par le seigneur de Mardagne, c'est que Itier de Rochefort d'Aurouse, grâce à l'héritage de sa tante Françoise de Rochefort, était devenu seigneur de Mardagne et y avait transporté ce droit.

On voit encore nettement sur le rocher qui domine la chapelle de Vauclair, les ruines d'une tour. C'est celles des Rochemurat, que le prieur de Vauclair avait érigé sur la montagne, en signe de seigneurie, avec l'assentiment du baron de Mardagne. De cette tour on voyait à peu de distance le château fort des Létoing Charmansac, berceau des Léotoing d'Anjony.

Saint-Victor est resté jusqu'en 1852 paroisse indépendante de celle de Massiac et Saint-Étienne jusqu'en 1855. Vauclair a-t-il été dans le passé paroisse indépendante de celle de Molompize ? Si nous posons cette question c'est parce que Pons d'Aurouse, évêque de Saint-Flour, se disait toujours « *originaire d'Aurouse, paroisse de Vauclair* ». Préférant dépendre au spirituel du Prieuré qu'avaient fondé ses aïeux que de celui de Molompize. En réalité Vauclair, n'a jamais figuré sur la liste des paroisses du diocèse de Saint-Flour dressée en 1401.

Au cours du XIV^e siècle, le prieuré de Vauclair devait cesser d'être propriété de la Couronne. C'est Jacques Le Loup de Beauvoir, évêque de Saint-Flour, appartenant par sa mère à la maison des Rochefort, qui après un long procès, détermina le monastère de la Couronne à consentir à renoncer au « bénéfice » pourtant bien maigre en vérité de Vauclair en faveur du chapitre de la cathédrale de Saint-Flour.

À sa prise de possession, en 1476, du prieuré de Vauclair et en affirmation de ce droit, le Chapitre fit encastrier ses armes gravées sur la pierre, au-dessus de la belle rosace de la façade, classée « monument historique », le 8 août 1921. Ces armes nous les voyons encore aujourd'hui, elles représentent trois A gothiques dont l'interprétation fait le désespoir des érudits :

ARMES DU CHAPITRE DE LA CATHEDRALE DE SAINT-FOUR

« *Sur champ d'azur- Trois A gothiques d'or, posés deux et un* »

Certains, avec le père Dominique de Jésus, pensent que ces trois A que l'on retrouve également au-dessus du porche de la Cathédrale de Saint-Flour, viennent du mot « ArAbiA ». La tradition rapporte en effet que l'apôtre « Florus » - Saint-Flour -, d'abord évêque de Lodève, était originaire d'Arabie. Il a donné son nom à la ville et y est mort en 390.

Notre interprétation avec plusieurs auteurs est toute différente et à notre avis plus plausible, la voici : « Amblard II, comte de Nonette, dit le « mal hiverné », seigneur de Vernières et premier seigneur connu de Massiac, dont l'épouse Ermengarde fit enlever par surprise, en 1050, les reliques de saint Mary, pour les transporter dans la basilique Notre-Dame des Miracles à Mauriac, avait une sœur du nom de Ingelberge.

Ingelberge, épousa Astorg de Brezons, présumé de la famille de Mercœur et appelé le « Taureau Rouge ». Elle lui apporta en dot la « Terre d'Indiciac », Saint-Flour sur laquelle existait déjà un monastère de Bénédictins soumis à la Règle de Cluny et fondé en 1002, par Odilon de Mercœur, sur l'emplacement du tombeau de Saint-Flour.

Astorg de Brezons en accord avec Ingelberge et son fils Amblard de Brezons ont voulu donner cette terre en toute propriété aux moines. Amblard de Nonette son suzerain s'y opposa d'abord, mais devant la force fut finalement consentant.

Le Chapitre de la Cathédrale de Saint-Flour, a voulu, pensons-nous, garder dans ses armes le souvenir de ce comtour de Nonette, premier seigneur connu de Massiac, de son beau-frère et de son neveu, dont les noms sont intimement liés à la fondation de la ville.

De ces farouches guerriers francs, qui ayant dépouillé la barbarie ancestrale, après le partage des terres de l'Auvergne, pensèrent que doter et protéger un « Moustier », c'était par l'intermédiaire des saints moines, expier dès ici-bas ses forfaits et s'assurer une place confortable dans le ciel après le trépas.

Les trois A sont les initiales de leurs noms :

- Amblard de Nonette, dit le « Mal Hiverné » ;
- Astorg de Brezons, dit le « Taureau Rouge » ;
- Amblard de Brezons, fils du « Taureau rouge », neveu du « Mal Hiverné ».

Conclusion

C'est le privilège de notre Auvergne d'être particulièrement riche en monuments où chaque siècle a laissé son empreinte. Aimer ces vieilles pierres ce n'est pas céder à la nostalgie du passé, c'est penser à l'avenir, cet arbre de vie qui prend ses racines dans le passé.

De nos jours nombreux sont ceux qui semblent vouloir se libérer des cultes pratiqués par leurs ancêtres, mais, contrairement à ce que pense Voltaire, ils ne progressent pas davantage dans les voies de la sagesse, le bouleversement dans les idées et dans les mœurs du monde le prouve suffisamment.

Pourtant, malgré tout, une solidarité est née, que les divergences idéologiques ont bien du mal à ébranler, pour conserver au passé toute sa splendeur et les pouvoirs publics semblent bien décidés à tout mettre en œuvre pour le sauvetage de notre patrimoine historique national.

La chapelle de Vauclair a été l'objet d'importants travaux de restauration. Bientôt la célèbre Vierge noire y reprendra sa place en toute sécurité et, malgré les difficultés d'accès, les touristes pourront comme autrefois venir la contempler, pleins d'admiration et de vénération.

Loin du monde et du bruit, dans ce site grandiose, cette petite chapelle pleine de charme et de grâce respire un air de parfaite sérénité ! Heureux ceux qui pleins de sagesse sauront le comprendre et viendront s'y recueillir en Paix.

Cagnes le 15 octobre 1977

Jean Rieuf